DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY DIRECTORATE OF EQUAL RIGHTS AND DIGNITY



Service de l'Anti-discrimination Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination Unité Inclusion interculturelle

ADI-INT(2024)8

Strasbourg, le 11 juillet 2024

COMITÉ D'EXPERTS SUR L'INCLUSION INTERCULTURELLE (ADI-INT)

5^e réunion, 14-15 mai 2024 Lublin, Pologne

Rapport

Les 14 et 15 mai 2024, le Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) tient sa 5^e réunion à Lublin (Pologne), et est accueilli par Mariusz Banach, maire adjoint de Lublin.

POINT 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et information sur les élections

Avec l'accord du Comité, le Secrétaire du Comité *ad interim*, Thorsten Afflerbach, Chef de la division des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination du Conseil de l'Europe, préside la réunion jusqu'à l'élection du/de la président e parmi les membres du Comité (point 4 de l'ordre du jour).

Il ouvre la réunion et fournit des informations sur l'élection du/de la président-e et du/de la viceprésident-e de l'ADI-INT et sur la nomination d'un-e rapporteur-e sur l'égalité de genre au titre du point 4. L'ADI-INT adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I.

Il rappelle les conclusions de la 4^e réunion qui s'est tenue les 17 et 18 octobre 2023 à Strasbourg. Le Comité prend note des décisions pertinentes prises lors de la 8^e réunion du Comité directeur sur l'antidiscrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) qui s'est tenue du 5 au 7 décembre 2023, comme l'indique Wolfram Bechtel, Secrétaire du CDADI.

POINT 2: Mandat de l'ADI-INT 2024-2027

L'ADI-INT prend note des informations fournies par le Secrétariat sur son mandat pour 2024-2027 et procède à un échange de vues sur les livrables.

POINT 3 : Mise en œuvre du document CM/Rec(2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle dans les États membres

Les membres de l'ADI-INT, les participant·es et les observateurs·trices, présentent les développements actuels et les activités pertinentes liées à la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 dans leurs pays, régions et villes, et partagent oralement des informations sur les progrès de l'intégration interculturelle. Les contributions reçues par écrit avant la réunion sont présentées dans le document ADI-INT(2024)5.

L'ADI-INT prend note avec satisfaction des informations partagées sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle. En particulier, le Comité encourage les gouvernements à traduire la Recommandation (2022)10 du Comité des Ministres et le Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national, ainsi que les autres outils développés par le Comité, notant qu'il s'agit de la première étape pour assurer une large diffusion et l'adoption des normes du Conseil de l'Europe. Le Comité informe également que le Manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique a été publié en anglais et en français en mars 2024.

L'ADI-INT, en outre, encourage tous les États membres à accélérer les efforts pour mettre en œuvre l'approche de l'intégration interculturelle en vue de renforcer l'égalité pour tous, l'interaction interculturelle significative et la citoyenneté et la participation actives, contribuant ainsi également à renforcer la démocratie et à promouvoir une culture des droits humains, et demande aux membres de tenir le Comité informé des progrès réalisés dans ce domaine. L'ADI-INT convient que d'autres contributions écrites et/ou mises à jour sur ce point de l'ordre du jour peuvent être soumises au Secrétariat pour inclusion dans le document ADI-INT (2024)5 d'ici le **31 mai 2024**.

Enfin, le Comité convient que le document susmentionné et ses mises à jour constitueraient une bonne base pour la prochaine édition du « Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux » et décide de préparer la prochaine édition de cette compilation lors de sa prochaine réunion en octobre 2024.

POINT 4 : Élection du/ de la président·e, du/de la vice-président·e et nomination du/ de la rapporteur·e sur l'égalité entre les femmes et les hommes

L'ADI-INT élit Karoline Fernandez de la Hoz Zeitler (Espagne) présidente et Krzysztof Stanowski (Lublin, Pologne) vice-président, et nomme Grégory Jaquet (canton de Neuchâtel, Suisse) rapporteur de l'égalité de genre.

POINT 5 : Initiatives inspirantes pour l'inclusion interculturelle

Anna Dąbrowska, Présidente de l'Association Homer Faber, présente le travail de la Commission de dialogue civique (CDC) sur le système d'intégration des personnes migrantes de Lublin. La CDC a été créée en 2021 pour remplacer le Groupe de soutien à l'intégration (2013-2020), une plateforme informelle et intersectorielle visant à faciliter l'échange d'informations sur l'intégration des personnes étrangères et la coopération avec les minorités nationales et ethniques, initialement mise en place à la suite d'un projet bilatéral avec le canton suisse de Neuchâtel.

La CDC a pour objectif de traiter les personnes migrantes comme des résident·es à part entière, de les impliquer dans les processus décisionnels de la ville et de leur donner la parole. Le 18 février 2022, quatre jours seulement après l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, la CDC a organisé une réunion avec plusieurs parties prenantes, dont la municipalité de Lublin, qui a débouché sur une coopération intersectorielle pour soutenir les réfugié·es ukrainien·nes.

Actuellement, l'objectif de la CDC est de préparer et de mettre en œuvre la politique d'intégration de la ville. Cinq ONG polonaises font actuellement partie de la CDC, dont trois sont dirigées par des personnes migrant·es et des réfugié·es. La municipalité de Lublin y participe également. Les réunions de la CDC se déroulent en anglais et en polonais, et la politique d'intégration sera disponible en polonais, en anglais et en ukrainien. Si nécessaire, la CDC traduira également certaines parties du document dans d'autres langues étrangères, afin d'en assurer une plus large diffusion.

Vania Freitas, coordinatrice des relations institutionnelles et du plaidoyer de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) a fait le point sur le projet « EU-Belong », une approche interculturelle de l'intégration des personnes migrantes dans les régions d'Europe. EU-Belong est un projet de 3 ans (janvier 2022 - janvier 2025) qui vise à améliorer l'inclusion des personnes migrantes au niveau régional à travers le développement et la mise en œuvre de stratégies régionales d'intégration interculturelle. Au cours des 2½ dernières années, 11 autorités régionales¹ ont participé à des programmes de renforcement des capacités, évalué leurs contextes d'intégration et co-conçu leurs propres stratégies d'intégration interculturelle sur 3 ans. À l'heure actuelle, ces stratégies doivent être testées dans le cadre de projets pilotes. Trois exemples de projets de ce type ont été présentés :

- Le projet « Audiovisuels sur l'interculturalité et l'antiracisme », mis en œuvre en Catalogne (Espagne), vise à encourager un discours sur la justice raciale et la non-discrimination parmi les entités sociales et les citoyen·nes et à fournir des outils pour répondre aux discours d'exclusion et de polarisation;
- « GranRenoRagazzi », mis en œuvre en Émilie-Romagne (Italie), promeut des activités d'éducation de rue pour les jeunes issus de l'immigration afin de créer une pratique reproductible capable de répondre à des défis similaires aux niveaux régional et national; et
- le « Centre d'intégration mobile », mis en place à Wielkopolska (Pologne), a pour objectif d'accroître la disponibilité des consultations, des conseils, des informations et des connaissances pour les personnes migrantes et la société d'accueil, en atteignant les localités plus petites et les régions éloignées.

¹ Catalogne, Navarre (Espagne), Poméranie, Wielkopolska (Pologne), Émilie-Romagne (Italie), Donegal (Irlande), Arad, Timis (Roumanie), Salzbourg (Autriche), Leipzig (Allemagne), Vastra Gotaland (Suède).

Les représentant-es de l'UNHCR présentent également leur travail en Pologne et en Europe et mettent en avant la boîte à outils² co-écrite avec le Groupe sur la politique migratoire et les publications qu'ils/elles ont soutenues³ sur l'inclusion effective des réfugié-es ainsi que sur la situation des réfugié-es ukrainien-nes en Pologne⁴. L'UNHCR présente des initiatives modèles qu'il a largement soutenues, telles que le centre communautaire Baobab à Lublin, les centres d'aide aux réfugié-es et aux personnes migrantes gérés par CARITAS à Lublin et à Zamość, ainsi que le centre de bénévolat, appelé « Homes of Hope ». En outre, l'UNHCR remercie le Conseil de l'Europe pour son engagement (pris à l'occasion du Forum mondial sur les réfugié-es de l'année dernière visant à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugié-es) à soutenir les États membres dans la promotion de stratégies et de politiques d'inclusion interculturelle aux niveaux local, régional et national⁵ et souligne que l'UNHCR est prêt à discuter de stratégies visant à mettre en œuvre cet engagement.

L'ADI-INT prend note des informations inspirantes partagées et échange avec les orateurs sur les initiatives d'inclusion interculturelle. Elle remercie les intervenantes pour les informations intéressantes partagées et prend note avec satisfaction que les initiatives présentées peuvent être considérées comme des exemples de bonnes pratiques pour tous les niveaux de gouvernement.

POINT 6 : Élaboration des livrables

a) Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI

La présidente rappelle que lors de sa 4^e réunion du, l'ADI-INT a chargé le Secrétariat de préparer un projet de document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI, à savoir : les personnes migrantes, les minorités nationales, les Roms et les Gens du voyage, ainsi que les personnes LGBTI. Deux consultants expérimentés ont été recrutés pour contribuer à ce travail : Christian Ahlund (ancien président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et Aneta Witwicka (experte en politiques européennes de lutte contre les discriminations).

Aneta Witwicka présente le travail réalisé jusqu'à présent et invite les membres à commenter et à partager des exemples issus de leurs stratégies d'inclusion respectives.

L'ADI-INT souligne l'importance d'inclure le concept de démocratie participative dans le document d'orientation puisque le principe de participation est inclus dans la Déclaration de Reykjavik, le mandat du CDADI et la Recommandation CM CM/Rec(2022)10.

Il est également confirmé que d'autres comités et leurs livrables devraient être consultés dans le cadre de l'élaboration du document d'orientation lorsqu'un projet approprié de document sera disponible.

L'ADI-INT convient qu'il serait très intéressant de collecter et d'examiner les stratégies ou plans d'action existants en matière d'inclusion aux niveaux national, régional et local. Il suggère également que les membres de l'ADI-INT fournissent des exemples de leurs activités dans le domaine de

² UNHCR & Migration Policy Group, <u>Inclusion effective des réfugiés : approches participatives pour les praticiens au niveau local Une boîte à outils, décembre 2021</u>, disponible en 24 langues à l'adresse : Inclusion effective des réfugiés : approches participatives pour les praticiens au niveau local |UNHCR

³ Stowarzyszenie Centrum Wolontariatu w Lublinie Homes of Hope/ Domy Nadziei. Un modèle d'intégration des réfugiés, 2022, disponible à l'adresse <u>: https://wolontariat.lublin.pl/wp-content/uploads/2023/01/CW2022_Integracja_uchodzcow_pl.pdf</u>

⁴ Deloitte (en coopération avec le HCR), Analyse de l'impact des réfugiés d'Ukraine sur l'économie de la Pologne, mars 2024, disponible à l'adresse disponible à l'adresse (anglais uniquement) https://data.unhcr.org/en/documents/details/106993

⁵ <u>Pledges & Contributions | The Global Compact on Refugees | UNHCR (globalcompactrefugees.org) (anglais uniquement)</u>, entité promotrice : Conseil de l'Europe

l'inclusion afin d'étayer le document d'orientation par des exemples concrets. Un recueil de ces exemples pourrait constituer une annexe utile au document d'orientation.

Le Secrétaire du CDADI rappelle que l'ADI-INT sera en mesure de travailler sur ce livrable jusqu'en 2025 et a également la charge de produire un autre livrable d'ici la fin de 2027, à savoir un concept et une méthodologie pour un nouvel outil d'apprentissage par les pairs et d'analyse comparative sur les stratégies d'inclusion. Après l'achèvement du document d'orientation sur les stratégies d'inclusion, le concept et la méthodologie pour l'apprentissage par les pairs ou l'outil d'étalonnage pourraient peutêtre se concentrer sur certains piliers.

Dans l'ensemble, l'ADI-INT note avec satisfaction les progrès réalisés dans l'élaboration d'un document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI et se félicite des recherches documentaires solides et approfondies menées par les expert·es.

L'ADI-INT donne des indications sur les prochaines étapes de l'élaboration du document d'orientation. Le Comité invite ses membres à soumettre au Secrétariat les stratégies d'inclusion nationales, régionales et locales, si elles sont disponibles, avant le 31 mai 2024, et confie au Secrétariat la tâche de produire un premier projet de document d'orientation, qui sera présenté lors de la prochaine réunion de l'ADI-INT. Il décide également d'informer régulièrement le CDADI de l'état d'avancement des travaux sur ce livrable.

b) Présentation des travaux sur la gouvernance multiniveaux et des résultats du projet pilote, y compris le partage d'expérience des membres du projet pilote

La Présidente fourni quelques informations générales sur le développement d'un index de gouvernance multiniveaux, qui a vu le jour lors de la première réunion de l'ADI-INT (14-15 juin 2022), suite à la présentation de l'index ICC et du MIPEX-R, respectivement, c'est-à-dire les systèmes d'indicateurs de politique d'intégration pour les niveaux local et régional qui complètent le MIPEX pour le niveau étatique. La Présidente informe également le Comité que les réactions de l'ADI-INT et du CDADI sont déjà prises en compte dans la révision du document de travail provisoire et de la liste de questions, comme indiqué dans le document <u>ADI-INT(2023)1prov</u>.

La Présidente rappelle également que lors de la 4^e réunion de ADI-INT (17-18 octobre 2023), les délégations de la Belgique, de Bilbao, de la Catalogne, de la Finlande, de l'Espagne et du Royaume-Uni se sont portées volontaires pour piloter l'index MLG.

Le Secrétariat résume ensuite les travaux du groupe pilote présentés dans le document <u>ADI-INT(2024)6</u>.

Ensuite, les membres du groupe pilote présentent leurs conclusions. Ils sont généralement d'accord sur le fait que le questionnaire est un outil très utile, mais plusieurs éléments doivent être clarifiés, notamment son but/objectif et la méthodologie à utiliser pour le remplir, ce qui semble n'être possible qu'avec la participation active de tous les niveaux de gouvernance. La question de savoir si la création d'un groupe de travail interinstitutionnel à plusieurs niveaux est nécessaire, utile et réalisable pour remplir le questionnaire, et au-delà, est examinée. Le temps nécessaire à la réalisation de l'enquête est également une source d'inquiétude pour les pilotes.

Il est également noté que les réponses des différents pays seront difficiles à comparer en raison des différents systèmes de gouvernance, et il est suggéré d'ajouter une série de critères au questionnaire afin de prendre en compte le fait que la compétence évaluée est dévolue ou non. Il est également souligné que, en particulier dans les États fédéraux, les réponses et les résultats peuvent varier d'une région à l'autre.

Le membre finlandais du groupe pilote propose de partager avec le Comité, comme source d'inspiration, le rapport d'évaluation du système de gouvernance multiniveaux de la Finlande qui a été réalisé dans le cadre d'un projet conjoint UE-CdE. Il propose d'utiliser l'index dans le cadre d'une telle évaluation générale, plutôt que comme un outil autonome.

Lors du débat qui suit sur les conclusions du groupe pilote au sein du Comité, l'ADI-INT s'est enquis de l'objectif final et de l'utilisation des données collectées. Le Secrétariat répond que, comme l'Index de Gouvernance à Multiniveaux est quelque peu modelé sur l'index ICC, ce dernier peut être pris comme modèle pour l'analyse des données et la production d'un Rapport sur l'Index.

En ce qui concerne la méthodologie, l'ADI-INT confirme les préoccupations du groupe pilote, à savoir qu'il ne sera pas possible pour un seul niveau de gouvernance de remplir le questionnaire, mais que tous les niveaux de gouvernance devront coopérer pour répondre au questionnaire.

Une délégation s'interroge sur l'équilibre entre les informations entrantes et sortantes de cet index MLG (rapport coût-bénéfice).

Le Comité convient que l'outil doit être rentable et présenter un avantage distinct pour les États membres. Si un outil permettant d'examiner la gouvernance multiniveaux peut être utile, le Comité s'est demandé s'il devait s'agir d'un index de gouvernance multiniveaux ou si un outil d'auto-évaluation à multiniveaux et d'apprentissage par les pairs ne serait pas plus utile.

Enfin, l'ADI-INT remercie les délégations de Belgique, de Bilbao, de Catalogne, de Finlande, d'Espagne et du Royaume-Uni pour le travail considérable qu'elles ont accompli en pilotant et en commentant le projet d'index MLG, et confie au Secrétariat la tâche de proposer une nouvelle version du chapitre sur le contexte général, avec un texte d'introduction simplifié, à temps pour la prochaine réunion du Comité. Il demande également au groupe pilote de retravailler - et éventuellement de raccourcir - le questionnaire et convient de reprendre les discussions sur ce point lors de sa prochaine réunion.

POINTS 7 et 8 : Visite d'étude au centre communautaire Baobab pour les personnes migrantes et les réfugié·es et visite multiculturelle guidée de Lublin et débriefing

Le Comité effectue une visite d'étude au Centre communautaire Baobab pour les personnes migrantes et les réfugié·es, et la visite guidée multiculturelle de Lublin et échange de points de vue sur les initiatives interculturelles dont il prend connaissance, remercie les autorités de Lublin pour l'organisation de cette visite et les félicitent pour leurs politiques et activités interculturelles inspirantes, qui constituent des exemples de bonnes pratiques.

Le Comité apprécie particulièrement l'engagement de Lublin à rendre le centre communautaire Baobab ouvert à toutes les personnes migrantes, réfugié·es, demandeurs/trices d'asile ou personnes bénéficiant d'une protection temporaire, plutôt qu'à un seul groupe distinct.

Le Secrétariat rappelle que le Centre communautaire Baobab est inclus dans le Compendium de bonnes pratiques produit par l'ADI-INT l'année dernière et adopté par le CDADI lors de sa 6^e dernière réunion. Le Secrétariat encourage les membres à envoyer des exemples similaires pour la prochaine édition du Compendium, qui est à l'ordre du jour de la réunion de l'ADI-INT en octobre de cette année.

La membre ukrainienne de l'ADI-INT informe le Comité que l'un des défis actuels des autorités ukrainiennes est d'encourager les personnes qui ont fui l'Ukraine à revenir une fois la situation stabilisée. A cette fin, il est suggéré que les centres d'accueil à l'étranger incluent dans leurs services des moyens de mettre en contact les ukrainien nes qui ont fui le pays avec ceux et celles qui y sont restés. Le Comité accueille favorablement la proposition de la membre ukrainienne de partager plus d'informations lors de la prochaine réunion de l'ADI-INT.

POINT 9 : Date et lieu de la 6ème réunion de l'ADI-INT

L'ADI-INT décide de tenir sa 6^e réunion sur les 10 et 11 octobre 2024 à Strasbourg, France.

POINT 10 : Adoption du rapport abrégé

Une version bilingue du projet de rapport abrégé est publiée et adoptée le 15 mai 2024 à l'issue de la sa 5^e réunion, telle qu'elle figure dans le document <u>ADI-INT(2024)7bilcorr</u>.

Annexe I

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et information sur les élections
- 2. Mandat de l'ADI-INT 2024-2027, plan de travail pour 2024-2025
- 3. Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle dans les États membres
- 4. Élection du de la Président e et du de la Vice-président e, et nomination du de la Rapporteur e pour l'égalité de genre
- 5. Projets innovants pour l'inclusion interculturelle
 - a. La Commission de dialogue civique sur le système d'intégration des personnes migrantes de Lublin
 - b. Le projet EU-Belong de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)
- 6. Élaboration des livrables
 - a. Document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI
 - b. Initiatives pour la diffusion et la mise en œuvre au niveau national du document CM/Rec(2022)10 sur des politiques et la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, y compris des outils pour le programme de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes.
 - Index de gouvernance multiniveaux (Index MLG)
- 7. Visite d'étude au centre communautaire Baobab pour les personnes migrantes et les réfugiées, Lublin, et visite multiculturelle guidée de Lublin organisée par la ville de Lublin
- 8. Débriefing de la visite d'étude
- 9. Date et lieu de la prochaine réunion
- 10. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANT.ES

MEMBRES

BELGIQUE

Tom De BRUYN

Adjoint au directeur de l'Agence des affaires intérieures Département de l'égalité des chances, de l'intégration et de l'intégration civique du gouvernement flamand Bruxelles, Belgique

Daphné COSTES

Cheffe de l'équipe Intégration et intégration civique, Département de l'égalité des chances, Agence pour les affaires intérieures, gouvernement de Flandre Bruxelles, Belgique

BILBAO

Claudia EMMANUEL LAREDO

Agente publique, Immigration et interculturalité Conseil municipal de Bilbao, Espagne

BURSA-OSMANGAZI (TÜRKİYE)

Şenol DÜLGER

Chef du bureau international de la municipalité d'Osmangazi et responsable des relations extérieures Bursa-Osmangazi, Türkiye

CATALOGNE (ESPAGNE)

Eunice ROMERO RIVERA

Directrice générale des migrations, des réfugiés et de l'antiracisme Conseil Général de Catalogne Barcelone, Espagne

CROATIE

Mirela ŠAVRLJUGA

Conseillère au sein du gouvernement et du bureau gouvernemental Bureau des droits de l'homme et des droits des minorités nationales, gouvernement de la République de Croatie Zagreb, Croatie

FUENLABRADA (ESPAGNE)

Francisco Javier AYALA ORTEGA

Maire de Fuenlabrada Fuenlabrada, Espagne

Alvaro REVILLA

Directeur général des politiques sociales Conseil municipal de Fuenlabrada, Espagne

Raquel VALADES

Directrice des relations institutionnelles Fuenlabrada, Espagne

FINLANDE

Peter KARIUKI

Spécialiste principal/ Secrétaire général, Conseil consultatif pour les relations ethniques (ETNO) Ministère de la justice Département de la démocratie et du droit public Helsinki, Finlande

ITALIE

Nadan PETROVIC

Professeur Coordinateur du Centre d'études sur les migrations et les réfugiés Expert de l'UNAR Rome, Italie

LUBLIN (POLOGNE)

Krzysztof STANOWSKI

Directeur du Centre de coopération internationale de la municipalité de Lublin Lublin, Pologne

LUXEMBOURG

David MARQUES

Assistant social

Département de l'intégration, Chargée de mission Intégration, Unité Recherche et Développement Déléguée à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, Ministère de la famille, de l'intégration et de la grande région

Luxembourg

CANTON DE NEUCHATEL (SUISSE)

Grégory JAQUET

Chef de bureau - Délégué aux étrangers, République et Canton de Neuchâtel, Département de l'emploi et de la cohésion sociale, Bureau de la cohésion multiculturelle Neuchâtel (République et Canton), Suisse

MACÉDOINE DU NORD

Robert ALAGJOZOVSKI

Coordinateur national pour l'interculturalité Une société, le développement de la culture et la coopération interministérielle Gouvernement de Macédoine du Nord Skopje, Macédoine du Nord

PORTUGAL

Cecília MENDES

Directrice des services Haut-commissariat à la migration Lisbonne, Portugal

REGGIO EMILIA (ITALIE)

Luca COLOMBO

Fonctionnaire municipal, chargé de l'aide sociale, de la cohésion sociale et des politiques interculturelles, ainsi que des projets/services de lutte contre la pauvreté éducative pour les mineurs et les jeunes adultes, Reggio Emilia, Italie

REYKJAVÍK (ISLANDE)

Joanna MARCINKOWSKA

Cheffe de projet, experte en interculturalité et en inclusion Bureau des droits de l'homme et de la démocratie de la ville de Reykjavík Reykjavík, Islande

RIGA (LETTONIE)

Irina VASILJEVA

Cheffe de projet, division Intégration et participation de la société, Service du développement des quartiers et de l'intégration sociale Centre des résidents du quartier de Riga Riga, Lettonie

ESPAGNE

Karoline FERNANDEZ DE LA HOZ ZEITLER

Directrice

OBERAXE (Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie)
Direction de l'attention humanitaire et de l'intégration sociale des migrants.
Secrétariat d'État aux migrations.
Ministère de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations
Madrid, Espagne

ROYAUME-UNI

Ben GREENER

Directeur adjoint pour la foi, l'intégration et les communautés Ministère du logement, des communautés et du gouvernement local Gouvernement local et communautés Gouvernement du Royaume-Uni Londres, Royaume-Uni

UKRAINE

Olena SOTNYK

Conseillère du vice-premier ministre de l'Ukraine Kiev, Ukraine

UNHCR

Jutta SEIDEL

Collaboratrice juridique senior Représentation de l'UNHCR auprès des institutions européennes à Strasbourg

Dominik WACH

Fonctionnaire adjoint chargé des solutions durables Représentation de l'UNHCR Pologne, Varsovie

Bureau extérieur de l'UNHCR

Marco PROCACCINI

Chef de bureau Lublin, Pologne

ÉTATS OBSERVATEURS

CANADA

Valérie DUQUETTE

Première secrétaire, Mission du Canada auprès de l'Union européenne Bruxelles, Belgique

OBSERVATEURS-TRICES

ARE (Assemblée de la Région Européenne)

Vania FREITAS

Responsable des relations institutionnelles et de la défense des intérêts Bruxelles, Belgique

EXPERT·ES/INTERVENANT·ES

Mariusz Banach

Maire adjoint de Lublin

Anna DABROWSKA

Présidente de l'association Homer Faber, présentera le travail de la commission de dialogue civique pour l'intégration des migrants de Lublin.

Aneta WITWICKA

Experte Programme « Cités interculturelles » ICC

CONSEIL DE L'EUROPE

<u>DG II - Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine</u> <u>Direction de l'égalité en droits et en dignité</u>

Thorsten AFFLERBACH

Chef de la division des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination

Wolfram BECHTEL

Secrétaire du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)

Giulia BIANCHINI

Chargée de projet expérimentée Unité inclusion interculturelle

Sandrine JOUSSE

Assistante du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) Unité inclusion interculturelle

<u>INTERPRÈTES</u>

Anglais / Français :

Sabine El SAYEGH Eva WOLF-CALMET